

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard 5 janvier 2026 - 1,50 €

N° 169

Venezuela

Le 3 janvier 2026 au petit matin, le monde entier a assisté, médusé, à l'enlèvement du président Nicolás Maduro et de son épouse lors d'une opération militaire étasunienne mobilisant plus de 150 avions, et à leur transfert aux États-Unis où ils seront jugés pour trafic de drogue et autres crimes contre l'humanité, comme un vulgaire Noriega après l'invasion américaine du Panama en 1989. Le dictateur vénézuélien avait pourtant multiplié les déclarations conciliantes ces derniers jours. En vain. Le président Trump n'avait-il pas promis une prime de 50 millions de dollars pour toute personne favorisant l'arrestation ? Un chasseur de primes va-t-il empocher la mise, qui a permis un enlèvement où le couple présidentiel est resté indemne, ni blessé, ni suicidé comme le président chilien Salvador Allende en 1973 ?

Personne ne plaindra cet apparatchik communiste qui a maintenu, par une répression sanglante, un régime corrompu jusqu'à la moelle. Il était effectivement compromis avec les cartels de la drogue. Il avait cru trouver dans une alliance avec l'Iran des ayatollahs, la Chine communiste ou la Russie de Poutine, le moyen d'échapper à un blocus pétrolier de plus en plus étroit. Ces alliés n'étaient pas de taille face à l'armada américaine déployée sur mer dans ce qu'elle considère comme une cour intérieure (doctrine Monroe, 1823).



Nicolás Maduro ne disposait d'aucune légitimité démocratique depuis les élections truquées de 2024, restées d'ailleurs quasiment sans reconnaissance internationale. Huit millions de Vénézuéliens ont voté avec leurs pieds en s'exilant, souvent au risque de leur vie, dans les pays voisins ou aux États-Unis. Sa légitimité historique ne reposait que sur une dialectique marxiste qui ne semble plus aller dans « le sens de l'Histoire » depuis la chute du mur de Berlin en 1989, mais aussi dans l'opposition à l'impérialisme américain qui irrigue tous les pays centre et sud-américains pour des raisons évidentes. Il n'avait aucune légitimité économique (contraire-

ment au régime communiste chinois) car son pays, disposant d'une des premières réserves de pétrole du monde, sans compter de multiples autres richesses naturelles, est ruiné, pas seulement par les sanctions, mais, comme au Nicaragua ou à Cuba, par une incapacité idéologique à laisser l'économie respirer. Et il ne disposait pas de l'arme nucléaire à l'instar de la Corée du Nord... Ouf !

On ne se réjouira pas non plus de ce triomphe de la force étasunienne. Il se fait au détriment du système juridique international difficilement mis en place après la Seconde Guerre mondiale sur les décombres du nazisme. Et puis on a en mémoire tant d'interven-

tions armées américaines qui se sont terminées par des demi-victoires (Corée), des défaites (Vietnam) ou, plus souvent encore, par la dictature et le chaos (Iran, Irak, Haïti, etc.). Les rivaux actuels de l'Amérique vont-ils au moins devenir un peu plus sages ? Les empires russe et chinois vont peut-être y réfléchir à deux fois avant de provo-

SOMMAIRE

P. 1 : Venezuela. P. 2 : À l'Est d'Aden . La reconnaissance du Somaliland par Israël. P. 3 : Lectures. P. 4 : Une rentrée agricole sous tension. – Chaos administratif. P. 5 : Galette des rois. – In Memoriam Yvan Aumont.

■ **Suisse** : Un incendie a ravagé un grand bar de la station de ski de Crans-Montana dans le Valais lors du réveillon du 31 décembre. On a compté 40 morts et 119 blessés âgés de 14 à 39 ans.

■ **Iran** : Les manifestations, de plus en plus ouvertement pour le retour des Pahlavi, ont repris. Plusieurs membres de forces de l'ordre auraient été tués depuis le 30 décembre selon les autorités et au moins 16 manifestants selon les associations de défense des droits de l'homme. La police a procédé à des centaines d'arrestations surtout dans l'Ouest du pays. Le président Trump a menacé d'une intervention armée en cas de massacres de foules. Selon le décompte publié le 1^{er} janvier par l'organisation Iran Human Right, 1 500 personnes ont été exécutées par pendaison en 2025 en Iran, parmi lesquels un grand nombre d'opposants politiques.

■ **Ukraine** : Pour remplacer son chef de l'administration, convaincu de corruption et en fuite, Volodimir Zelinsky a nommé son chef du renseignement militaire Kyrylo Bouhdanov. Il a d'autre part proposé le ministère des armées à Mykhaïlo Fedorov, ministre de la Transformation numérique, âgé de 34 ans. Des milliers de civils de quarante villages de la région de Zaporijia et de Dniproptetrovsk ont reçu l'ordre de quitter leurs domiciles devant l'avancée russe.

■ **Bangladesh** : Muhammad Yunus, chef du gouvernement provisoire, a décrété des obsèques nationales pour l'ancienne Première ministre Khaleda Zia, décédée le 30 janvier à l'âge de 80 ans, peu de mois après avoir été libérée de prison. Le fils de cette dernière, Tarique Rahman, 60 ans, est rentré de son long exil en Grande-Bretagne le 25 décembre. et va conduire la campagne électorale du Parti nationaliste du Bangladesh (BNP) pour les législatives et

quer un président Trump qui met très exactement ses menaces à exécution. Mais ce dernier est vieux, menacé par des élections de mi-mandat qui dépendent de paramètres intérieurs (où les développements du scandale sexuel Epstein et l'inflation comptent plus que tout succès extérieur). Les empires peuvent également se sentir justifiés à faire régner « l'ordre » dans leur propre zone d'influence. Les accords de Yalta (1945), qui obsédaient le général de Gaulle, ont permis un partage du monde dont on a bien vu que les États-Unis, centrés sur eux-mêmes, pouvaient s'accommoder très longtemps. Jusqu'au prochain épisode où, malheureusement, les anciennes nations européennes semblent de plus en plus faire figure de spectatrices. Avant de redevenir victimes ? Malgré le « parapluie américain » ; ou à cause de lui ?

Frédéric Aimard

À l'Est d'Aden

La reconnaissance de l'État du Somaliland par Israël le 26 décembre a tout du cadeau empoisonné.

Autant cet État de l'ex-Somalie britannique, autoproclamé depuis 1991, a fait figure d'îlot de stabilité dans une région déchirée et méritait depuis longtemps le bénéfice d'une reconnaissance internationale, pour laquelle de solides arguments juridiques existent, autant elle prenait sa valeur dans le cadre de la stabilité de l'ensemble somalien, l'ex-Somalie italienne, l'Éthiopie qui comprend l'Ogaden, et Djibouti, autant son ins-

trumentalisation par Israël dans sa lutte contre l'Iran ne devrait pas servir ses intérêts. Elle ouvrira un front de contestation intérieure qui jusqu'alors avait pu être contenu. En outre, comme l'ont montré les incidents des derniers jours de l'année entre l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis (EAU) au Sud-Yemen, elle est contre-productive au niveau du grand Moyen-Orient.

Le prince héritier des EAU, Mohamed Ben Zayed (MBZ), et le prince héritier d'Arabie saoudite, Mohamed Ben Salman (MBS), avaient agi de concert à leur avènement en 2015 pour contrôler le Yémen, le premier par la côte, le second par la terre. Le conflit ayant traîné en longueur, le premier avait décidé de se retirer non sans cesser d'aider sur place ses alliés du Conseil de transition du sud (CTS) basé dans la ville d'Aden, ex-capitale de la république démocratique populaire (marxiste) du Yémen entre 1967 (quand Londres avait rapatrié ses forces à l'Est d'Aden) et mai 1990 (après quoi elle s'était réunie à la république arabe du Yémen, capitale Sanaa jusqu'à ce que les Houthis y prennent le pouvoir en 2014). Les EAU ont néanmoins conservé le contrôle de l'île de Socotra à la pointe de la Corne de l'Afrique. Cela ne suffit pas à garder l'accès au golfe d'Aden. Dans un premier temps, en février 2017, Dubai, le vecteur portuaire des EAU, chassé de Djibouti dont il avait fait la fortune, avait mis la main sur le port somalilandais de Berbera (un nouvel accord le confiait en 2024 à l'Éthiopie). Le mois dernier, MBZ a cru le moment venu

pour étendre son contrôle sur toute la côte sud du Yémen, de l'Hadramaout à Oman, notamment le grand port de Mukallah. Les Émirats assuraient ainsi leur présence militaire sur les deux rives du golfe d'Aden où transitent tous les navires allant ou venant de la mer Rouge et du Golfe persique, longtemps sous la menace des pirates somaliens mais surtout de la flotte iranienne. Ainsi MBZ croyait-il avoir contourné le territoire des Houthis où sa stratégie se coordonnait avec celle d'Israël, lequel a toujours cherché à disposer de bases de surveillance dans plusieurs îlots de la mer Rouge, notamment au large de l'Érythrée qui lui est favorable (le dictateur Isaias Afwerki, au pouvoir depuis l'indépendance unilatérale de 1993, aura 80 ans le 2 février prochain, ce qui ne manquera pas de poser un jour un problème de succession).

Or l'Arabie saoudite a toujours considéré l'Hadramaout comme sienne (n'est-elle pas le berceau de la puissante famille Ben Laden ?). MBS a eu tôt fait le 26 et le 30 décembre de faire quitter céans la piétaille émiratie, y compris avec un bombardement d'avertissement sur Mukallah. MBZ y perd non seulement la connexion avec le Somaliland mais aussi la possibilité d'une voie alternative d'accès au Soudan où il soutient le général Hemmeti, des forces d'action rapide (dont il s'est servi au Yémen), contre l'armée « régulière » appuyée par l'Égypte et l'Arabie saoudite, autre sujet majeur de désaccord entre Riyad et Abou Dhabi ?

Dominique Decherf

le référendum constitutionnel du 12 février 2026. Le BNP devrait l'emporter en l'absence du parti rival, la Ligue Awami, dont la présidente, l'ancienne Première ministre Sheikh Hasina, a été condamnée à mort par contumace pour son rôle dans la sanglante répression des émeutes de l'été 2024.

■ **Chine** : La Chine a fixé à plusieurs pays (Brésil, Australie, États-Unis) des quotas d'importation de viande de bœuf au-delà desquels elle imposera une surtaxation de 55 %. La moitié des exportations de bœuf brésilien sont à destination de la Chine.

■ **Italie** : Le Budget de l'État a été voté le 30 décembre. Il prévoit le passage de l'âge légal de la retraite à 67 ans, une légère baisse du taux d'imposition des classes moyennes de 35 à 33 %, une aide aux écoles privées substantielle, une augmentation de la taxation des grandes banques... Il vise à faire descendre l'augmentation de la dette du pays – qui représente globalement 136,2 % du PIB – au-dessous des 3 % du PIB pour 2026, auquel cas l'Union européenne mettrait un terme à la procédure pour endettement excessif de ce pays qui a, proportionnellement, la dette la plus importante de l'Union (derrière la Grèce).

■ **Birmanie** : Le régime militaire a annoncé avoir libéré 6 134 prisonniers birmans et 52 étrangers le 4 janvier à l'occasion de la fête de l'indépendance. Le nombre des détenus est estimé à 22 000. La suite des élections commencées fin décembre a lieu les 11 et 25 janvier et on s'attend à des scores avoisinant les 90 % pour les listes officielles.

■ **Sport automobile** : Le 48^e « Rallye-Dakar » a commencé le 3 janvier dans le désert saoudien. 812 concurrents sur 325 véhicules arriveront le 17 janvier à Yanbu.



ROMAN Le château

Il faut en passer par là : vider tout pour que les futurs propriétaires, des Américains, puissent en faire un palais à leur goût. Pour Elina, contrainte de vendre le château de V., c'est une douleur qui va croissante au fur et à mesure de la vente des objets et des meubles. Certains font partie du décor depuis des générations ! Ce débaras lui permet de reconstituer l'histoire familiale où se déploient les destins contrariés, les amours impossibles et la traversée des tragédies de l'histoire. Une question la taraude : qui sont vraiment les repreneurs ?

« Adjugé, vendu ! », Guillemette de la Borie, Calmann-Lévy, coll. Terri-toires, 344 p., 19,90 €.

ROMAN HISTORIQUE Le château

La rumeur disait le comte de Montgomery mort mais un curieux message prétend qu'il serait prisonnier de Soliman le Magnifique. La Cour de France ne manquant pas de belles dames au charme irrésistible, ca-



pables de retourner cœurs et esprits, la reine-mère, Catherine de Médicis, envoie son « Escadron volant » à Constantinople à la recherche de celui qui a tué son époux, le roi Henri II. Quatre espionnes partent à l'aventure, prêtes à déjouer les intrigues des marchands et les pièges de la redoutable fille du sultan. Bientôt l'une d'elles disparaît, le groupe est en danger.

« L'esclave de Constantinople », Muriel Romana, Albin Michel, 352 p., 20,90 €.

AUTOBIOGRAPHIE Inspiration

Derrière *La Servante écarlate*, livre et série, se cache Margaret Atwood. Cette écrivaine au talent multiple publie ses Mémoires. Elle retrace le chemin parcouru, de son enfance dans les forêts du nord du Canada à l'écoute de la nature jusqu'au succès mondial de sa dystopie. L'occasion pour elle de parler de ses engagements, de ses lectures, de la façon dont fonctionne son imaginaire et s'élabore son écriture.

« Le livre des vies. Mémoires écarlates », Margaret Atwood, Robert Lafont, coll. Pavillons, 25,90 €.



REVUE

Photographie

Consacrée à la photographie moderne, Openeye, revue en ligne, offre à voir les photographes émergents dans tous les styles, de la photo classique en noir et blanc au photomontage numérique. Parmi les thèmes abordés : les oiseaux, la femme et la fleur, l'Éthiopie, un dimanche tranquille...

« Openeye », n°43, janvier-février 2026, 273 p., gratuit sur openeyemagazine.fr



21 et 22 janvier 2026
à Rennes
27^e CARREFOUR
DES GESTIONS LOCALES
DE L'EAU.

Table ronde le 21 janvier, dirigée par Laurent Dornon.
Laurent.dornon@outlook.fr

■ **Violences** : Selon le ministère de l'Intérieur 1 173 véhicules ont été incendiés durant la Saint-Sylvestre dans le pays. 403 personnes ont été placées en garde à vue. Un bilan largement supérieur à celui de 2024. Les saisies de mortiers d'artifice ou de cartouches de protoxyde d'azote ont connu également une augmentation exponentielle par rapport aux années précédentes.

■ **Autoroutes** : La Cour administrative d'appel de Toulouse a autorisé, le 30 décembre, la reprise des travaux de l'autoroute A 69 entre Toulouse et Castres. La justice pénale doit cependant se prononcer le 12 janvier sur les multiples emprises de chantier faites sans autorisation.

■ **Poste** : Les sites internet de la banque postale et des services postaux ont été à nouveau victimes d'une cyberattaque massive, a-t-on appris le 1^{er} janvier.

■ **Air** : Air France cessera de desservir Strasbourg à partir du 30 mars faute d'une clientèle suffisante.

■ **Avantages** : Dix-sept anciens premiers ministres et les ministres de l'Intérieur ayant exercé leurs fonctions il y a plus de dix ans, ont perdu, depuis le 1^{er} janvier, les avantages dont ils disposaient sous forme de véhicules de fonction, secrétariat et protection rapprochée, ce qui devrait libérer au moins une cinquantaine de fonctionnaires qui étaient mis à leur service.

■ **Agriculture** : La ministre de l'Agriculture Annie Genevard a promis que la France allait interdire par arrêté l'importation de produits agricoles sud-américains contenant des résidus de produits chimiques interdits dans l'Union européenne mais dont le Mercosur, qui doit être signé en janvier par Ursula von der Leyen, ne fait pas vraiment état.

Rentrée agricole

La trêve de Noël dans le conflit qui oppose le gouvernement français et les syndicats agricoles a pris fin le 5 janvier. Malgré une volonté affichée de dialogue du premier ministre Sébastien Lecornu, tous les éléments sont en effet réunis pour que s'amorce une troisième année consécutive placée sous le signe de la colère paysanne. C'est sans illusions que les syndicats ont été reçus chacun à leur tour Matignon les 5 et 6 janvier. Il faut dire qu'aux inquiétudes structurelles comme la signature très prévisible et imminente de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du Mercosur ou la réforme de la Politique agricole commune (PAC) s'ajoute la gestion contestée de l'épidémie de dermatose nodulaire contagieuse (DNC) touchant les troupeaux bovins.

Pour répondre aux inquiétudes légitimes découlant du traité avec le Mercosur le gouvernement a tenté d'allumer un contrefeu : renforcer légalement les conditions du contrôle sanitaire des importations en provenance d'Amérique du Sud. Mais cela ne règle aucunement les problèmes de distorsion de concurrence intra-européenne auxquelles la loi Duplomb avait tenté de répondre partiellement l'an dernier avant d'être censurée par le Conseil constitutionnel. Concernant la PAC, la volonté de maintenir le montant des aides accordées aux agriculteurs français ne tient pas compte de la hausse tendancielle des coûts de production. Concernant la DNC, l'indemnisation des troupeaux

éradiqués ne répond pas au choc psychologique des éleveurs concernés dans un climat général qui fait peser de sérieuses inquiétudes sur l'avenir du cheptel français. Des questions se posent enfin vis-à-vis d'une possible intégration de l'Ukraine au sein de l'Union européenne dans les années à venir, susceptible de déstabiliser un peu plus les équilibres agricoles du continent.

Les acteurs du monde agricole français sont bien conscients que celle-ci joue actuellement son avenir. Quelles perspectives concernant l'avenir de nos exportations alors que la balance commerciale du secteur est désormais négative ? Comment continuer à envisager sérieusement une souveraineté alimentaire française dans de telles conditions ? Une seule certitude : au bout du compte, il y aura des conséquences pour les consommateurs. Nos agriculteurs sont des lanceurs d'alerte.

Jérôme Besnard

Chaos

Comment l'administration a-t-elle pu ne pas s'apercevoir que l'individu qu'elle souhaitait expulser était de nationalité française ?

Le 26 décembre dans le métro parisien, trois femmes sont successivement agressées par un individu armé d'un couteau. Tandis que les victimes sont soignées à l'hôpital pour des blessures heureusement sans gravité, l'assaillant présumé est interpellé quelques heures plus tard et très vite placé dans une infirmerie psychiatrique au vu de son comportement.

Dans un communiqué, la préfecture de police informe

la presse que l'agresseur est de nationalité malienne. Déjà condamné, écroué en janvier 2024 pour vol et agression sexuelle, le délinquant a été libéré en juillet 2025 et placé en centre de rétention. Comme il ne pouvait obtenir un laissez-passer consulaire, faute de papiers en règle, il a été libéré avec assignation à résidence mais avec l'obligation de quitter le territoire national (OQTF).

Encore un individu sous OQTF qui commet un délit ! Des commentateurs s'indignent puis on apprend qu'un passeport français a été découvert par la police au domicile du suspect - naturalisé français en 2018. On passe de l'indignation à la stupéfaction, en oubliant comme d'habitude de poser une question majeure : pourquoi laisse-t-on errer des individus manifestement déséquilibrés, au lieu de leur assurer un suivi psychiatrique ? La réponse est qu'on n'a pas d'argent à cause de l'austérité et que les psychiatres sont débordés.

On n'a pas non plus d'argent pour les centres de rétention administrative, qui sont pleins et où il faut assurer une sorte de rotation. Il reste que l'agresseur du 26 décembre a été arrêté par la police, condamné par la justice, incarcéré par l'administration et que, tout au long des procédures, personne ne s'est aperçu que le délinquant était français.

Le ministre de l'Intérieur a reconnu un « dysfonctionnement ». Le mot est faible. Il serait honnête de souligner l'ampleur du chaos administratif. Le cas du faux Malien-vrai Français n'est pas isolé. Il faut y ajouter la situation de milliers de personnes qui devraient légalement recevoir la nationalité française et qui végètent

dans une zone de non-droit : celle où les vrais irréguliers sont rejoints par des clandestins que l'administration fabrique à longueur d'année à cause de la lourdeur de ses procédures et de la surcharge de travail du personnel.

Le « dysfonctionnement » reconnu par le ministre est déjà oublié. Les choses vont continuer à empirer, comme avant.

Claudine Uzerche

Galette

La galette des rois est une tradition bien française. Et ce sont plusieurs millions de ces aliments qui sont ingurgités chaque année au début du mois de janvier. Durant une dizaine de jours et avec tous les ingrédients possibles, même si la frangipane demeure une référence en cette période de l'Épiphanie.

En plus de la galette, la fève contenue constitue le moment suprême pour celui ou celle qui la découvre entre ses dents. Il (ou elle) aura l'honneur de coiffer la couronne et d'offrir la même à la personne de son choix.

On continue bien entendu en général l'autre rituel qui est d'envoyer le plus jeune sous la table pour désigner la personne à qui l'on va attribuer les parts de gâteaux. Une tradition qui remonte aux fêtes saturnales quand les Romains désignaient un esclave comme le roi du jour, en l'envoyant sous la table.

À la révolution française, la galette des rois devient celle des « sans culottes » et le jour des rois celui de l'Égalité. Malgré les injonctions de la Convention, la coutume fut conservée.

Par contre il faut attendre le XVIII^e siècle pour voir

apparaître la fève, passée de l'enfant Jésus au bonnet phrygien et aujourd'hui très diverses, en porcelaine ou en plastique. Les collectionneurs sont connus sous le nom de « fabophiles ».

Même si quelques émigrants français ont bien tenté de promouvoir cette pratique, à part à la Nouvelle Orléans, la coutume n'a pas pris. L'Église a longtemps lutté contre cette habitude païenne, même si les symboles représentés par les fèves étaient d'inspiration chrétienne.

Au bureau, en famille, entre amis, ce sont aujourd'hui de multiples prétextes pour partager un moment convivial. Avant, début février, d'attaquer les crêpes de la Chandeleur.

Philippe Buron Pilâtre

Yvan Aumont

Yvan Aumont est mort, à 87 ans, le 1er janvier à l'hôpital de Lariboisière à Paris où il était hospitalisé depuis quelques jours, en grande détresse respiratoire.

Victor Aumont, « dit Yvan dans son organisation » selon un rapport de police qui l'a toujours amusé, mais Yvann dans sa famille, a été un homme de fidélité, d'action et de discrétion. Aimant le militantisme de base, la vente à la criée du journal à la sortie des églises, le collage d'affiches, l'organisation de réunions et de campagnes, il a formé, avec Bertrand Renouvin et Gérard Leclerc, le trio de base, avec tant d'autres amis souvent disparus trop tôt, qui ont permis à une génération de jeunes royalistes de s'affranchir des rigidités d'un passé encombrant. A lui la

part d'organisation, la comptabilité, l'administration des fichiers, pour lesquels il avait abandonné son poste d'ingénieur informaticien. Il a vécu toute une vie de travail entièrement désintéressée, dans la pauvreté voire la précarité, mais toujours avec rigueur et ingéniosité.

C'est peu dire que sans son abnégation, la Nouvelle Action royaliste (Nar) n'aurait pas existé. C'était toute sa vie. Il y a consacré sa très grande énergie et son goût du travail bien fait jusque dans les moindres détails. Une volonté de fer lui a permis de surmonter bien des embûches et trahisons. Jamais on ne l'a vu amer ou découragé. Jamais on ne l'a vu sombrer dans l'invective ou le sectarisme, ce qui ne l'empêchait pas de savoir juger les hommes à leur juste valeur.

Cela dit Yvan savait vivre aussi. Il a été un homme plein d'humour, d'amitiés sur le très long terme, il avait du goût pour la grande cuisine mais plus encore pour les petits restos et les déjeuners rituels entre copains, des trop rares voyages au Maroc dont son ami Philippe Beaume lui avait transmis le virus. Certains peuvent témoigner de sa charité naturelle et sans ostentation qui lui valait des dévouements et des sourires mérités dans des milieux divers : anciens harkis, Roumains sans papier...

Frappé d'un AVC le jour même où son mouvement devait quitter ses chers locaux de la rue des Petits-Champs, Yvan a vécu une vieillesse difficile, connaissant une paralysie partielle, le laissant diminué mais nullement abattu. Heureusement pour lui, il a toujours su garder un lien de grande tendresse avec sa sœur, ses neveux et

petits-neveux, sa chère filleule, fille d'un de ses plus chers amis, qui ont adouci ses épreuves, surtout les derniers temps où il dut se résigner à entrer dans un Ehpad. Là, sa passion de la généalogie (qui comporte 12 000 fiches !) et son goût de l'actualité politique et du militantisme sur les réseaux sociaux l'ont maintenu pleinement présent au monde, avec la visite régulière de quelques amis, ce qui n'est pas si fréquent dans ce genre d'établissements.

Yvan a eu une belle mort de patriarche, recevant quelques amis la veille et toute sa famille le jour même, les congédiant d'un geste noble en fin d'après-midi, avant de lâcher la barre en milieu de soirée, pleinement conscient de sa fin. Quant à son rapport à l'Église, il est resté distant mais respectueux. Un de ses meilleurs amis fut Hervé-Marie Catta, évangéliste hors pair, qui le titillait un jour devant moi sur son absence de foi en Dieu. Il lui avait rétorqué très explicitement qu'il ne pouvait pas lui laisser dire ça. C'est sa pudeur et son mystère. En tout cas, pour ce qui est d'être jugé sur ses œuvres, ce véritable moine-soldat n'a rien à craindre de la miséricorde du Père.

Frédéric Aimard

La Nation Française

directeur de la publication :

Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip

60, rue de Fontenay

92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015 Nanterre

N° TVA intracommunautaire

FR21418382149

ISSN 2967-2988

Imprimé par nos soins.

Librairie Gay-Lussac
Fenêtre sur l'Asie
49, rue Gay-Lussac
75005 Paris
ouvert du lundi au samedi
de 13 h à 20 h
Patrick : 06 70 13 67 92

Exposition-Vente
ARTS PREMIERS
L'AFRIQUE NOIRE

Décrochage le samedi 10 janvier
Christian : 06 33 00 42 52

Pièces originales
XIX^e, début XX^e siècle



<https://www.librairiegaylussac.fr>

Librairie éphémère
Shakespeare
109 Bd Haussmann
75008 Paris
ouvert du lundi au samedi
de 11 h à 19 h
Alexis : 06 09 28 13 25

Exposition-Vente
L'AFFICHE FRANÇAISE
Lithographies originales
Vintage Posters

Janvier - Février - Mars
2026

